

SNCF IMMOBILIER
DIRECTION IMMOBILIÈRE ILE-DE-FRANCE
PÔLE DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION
Urbanisme
10 rue Camille Moke – CS20012
93212 La Plaine Saint-Denis
TÉL. : +33 (0)1 85 58 25 52



CA de Saint-Quentin-en-Yvelines
Aménagement de territoire
Direction Urbanisme et Prospective
1, rue Eugène Hénaff
BP10118
78192 Trappes Cedex

Objet : CA de SQY – Modification n°3 du PLUi

- Affaire suivie par : Cyril GIOT
- -----
- N/Réf. : DIIDF/URBA/SQY
- Affaire suivie par : Urbane LEDESERT / Nicolas LEFEVRE

La Plaine Saint-Denis, le 27/11/2025 :

Monsieur Le Président,

Par courrier en date du 21 novembre 2025, vous m'avez consulté afin de connaître les remarques de SNCF, pour ce qui la concerne et au nom de SNCF Réseau et SNCF Voyageurs, sur le projet de modification n°3 pour la communauté d'agglomération de Saint-Quentin,-en-Yvelines.

Après consultation du dossier, j'ai l'honneur de vous informer que SNCF n'a pas de remarque particulière à formuler sur ces modifications.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Urbane LEDESERT
Chargée d'urbanisme
Urbane Ledésert